

## DÉCISION DU MAIRE

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Décision<br/>N° 109-2023</b> | <p><b>SERVICE URBANISME</b><br/><b>AUTORISATION DU DROIT DES SOLS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autorisation du Maire de procéder au dépôt d'une déclaration préalable pour le remplacement des ouvertures du Moulin de Plessard à Cugand</b></li> </ul> |
|---------------------------------|--|

### **Le Maire,**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'Urbanisme, et notamment son article R.421-17 ;

VU le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil municipal au Maire, et notamment son point n°27 relatif au dépôt des demandes d'urbanisme, en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que la Commune de Clisson est propriétaire du Moulin de Plessard situé à Cugand en Vendée

CONSIDERANT que les ouvertures du Moulin de Plessard sont anciennes et abimées ;

CONSIDERANT le souhait de la Ville de Clisson de changer les ouvertures du Moulin de Plessard, situé à Cugand en Vendée, sur la parcelle cadastrée section AB numéro 211 ;

CONSIDERANT que le dépôt d'une déclaration préalable est requis pour un tel projet ;

### **Prend la décision suivante :**

**Article 1. AUTORISE** le dépôt d'une déclaration préalable pour le remplacement des ouvertures du Moulin de Plessard, sis Chemin de Plessard, 85610 CUGAND, parcelle cadastrée section AB numéro 211.

**Article 2. AUTORISE** Monsieur le Maire ou à défaut un Adjoint, à signer toutes les pièces relatives à la présente Décision.

**Article 3. CHARGE** Monsieur le Directeur général des services et le service urbanisme de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État dans le Département.

Clisson, le 18 octobre 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

**Xavier Bonnet**

Maire



**Décision transmise à la Préfecture**

le 20/10/2023

**et affichée**

le 23/10/2023